



ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 2.

Samedi 11 Janvier 1893.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain.

ATTENTION !

Parmi les remèdes nombreux offerts à ceux qui souffrent des affections de la gorge et de la poitrine, il n'en est point qui mérite d'être recommandé mieux que le **Baume Rhumal**. Les cures radicales et véritablement merveilleuses obtenues par cette préparation ne s'appliquent pas seulement aux rhumes, bronchites et autres affections si multiples de la gorge et des poumons. Combien de personnes atteintes de la grippe, qu'aucun médicament n'avait pu remettre sur pieds, ont dû leur guérison au **Baume Rhumal**.

Le **Baume Rhumal** se recommande au public par un passé glorieux, par ses qualités éminemment curatives et son prix peu élevé.

Quantité de certificats de guérison ont été déjà publiés et d'autres sont journellement reçus ; quelle meilleure preuve peut-on donner de la valeur d'un médicament.

La science n'avait jusqu'alors et n'a rien découvert encore qui puisse rivaliser avec le **Baume Rhumal** dans la guérison des affections de la gorge, des bronches et des poumons.

LE BAUME RHUMAL

Est vendu partout 25 centins la bouteille de 20 doses

25

25

25

25

25

25

25

25

INFAILLIBLE!

LE BAUME RHUMAL

GUÉRIT:

Toux Opiniâtre
Grippe
Bronchite

Rhumes Persistants
Coqueluche

Maladies de la Gorge

Affections des Poumons

25 cents le flacon

EN VENTE
DANS TOUTES LES
BONNES
PHARMACIES

25 cents les 20 doses

Dépôt Général:
L. R. BARIDON
PHARMACIEN
1703, RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

CAFE ET EPICES

MARROTTE, LeBLANC & Cie

Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGÉ et les COMMUNAUTES RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

MARROTTE LEBLANC & CIE

573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

“ The True Witness ”

AND CATHOLIC CHRONICLE

ORGANE DES IRLANDAIS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

FONDE PAR FEU G. E. CLARKE

D. M. QUINN, propriétaire. | J. K. Foran, rédacteur.

Prix de l'abonnement :

Pour la ville \$1.50. | Pour la campagne et les Etats-Unis \$1.00.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

NOUVELLE PUBLICATION I

“ LA QUESTION OUVRIERE ”

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Dépot principal : INSTITUTION des SOURDS-MUETS, Mile-End, P. Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages 25 Cents
Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages 30 “

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos *vins de messe*. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

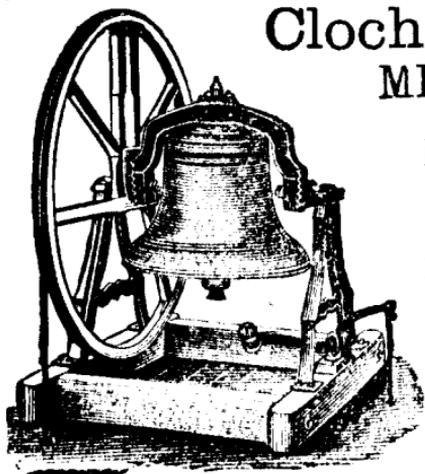
Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.



Cloches Pour Eglises

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER.

Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc,

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue McGILL Montréal

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

VIN DE MESSE

Fabriqué par les RR. PP. Trappistes d'Oka.

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont déposé chez

M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame,

leur vin de messe. M. Gauthier en est le seul dépositaire.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	16	JANVIER	-- St-Paul de Joliette
MERCREDI	18	"	-- St-Sauveur.
VENDREDI	20	"	-- St-Benoit.
DIMANCHE	22	"	-- St-Henri de Montréal.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	15	JANVIER	-- 2 Ep. SS. nom de Jésus, d. 2cl.
LUNDI	16	"	-- S. Marc-l, P. M., semid.
MARDI	17	"	-- S. Antoine, Abbé, doub.
MERCREDI	18	"	-- Ch. de S. P. à Rome, d., m.
JEUDI	19	"	-- S. Canut, M., semid.
VENREDI	20	"	-- SS. Fa. ien et Sebas., MM, d.
SAMEDI	21	"	-- Ste Agnès, V. M., doub.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Precieux Sang. -- Vendredi, 20, prise d'habit.

Dimanche, 15. -- Fête des Titulaires de St-Paul Ermite et du S. Nom de Jésus.

Dimanche, 22. -- Solennité des titulaires de St-Sulpice et St-Canut.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. BruchésI.
 { M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

ARGENT A PRETER AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. MCGOWN,

Secrétaire.

Boite 1907, Montréal.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 14 JANVIER 1893. VOL. XXI, No 2.

SOMMAIRE :

I A la gloire du Nom de Jésus. — II Discours de Léon XIII à la réception des cardinaux. — III Fête du Saint Nom de Jésus. — IV Lettre Pastorale de Monseigneur l'archevêque de Montréal, au sujet du jubilé épiscopal de Sa Sainteté le Pape Léon XIII et de l'établissement de l'Association universelle de la Sainte Famille, (suite). — V La berceuse de l'Enfant Jésus. — VI Les Ursulines des Trois-Rivières. — VII Chronique. — VI I Aux prières.

A LA GLOIRE DU NOM DE JESUS (1)

Le doux Jésus de Nazareth, Roi des Juifs, gracieux, débonnaire, beau et florissant.

Pour le salut de son peuple, il a subi la mort et les tourments, pâle et livide sur la croix.

Doux Nom, doux surnom ; c'est le nom par excellence, qui surpasse tous les noms.

Il calme les pécheurs, il réchauffe les justes, il les fortifie, il les garde contre les attaques.

Sous l'étendard de ce Roi, tu vis dans un état tranquille, et tes ennemis s'éloignent.

Le nom de Jésus, quand on le médite, dissipe l'appareil de la guerre ; l'adversaire vaincu s'enfuit.

C'est un Nom qu'il faut révéler, un Nom redoutable aux malins esprits.

C'est un Nom de salut, une consolation singulière qui soulage les affligés.

(1) La séquence que nous donnons ici est de la composition du pieux franciscain Bernadin de Bustis, qui rédigea, sous Sixte IV, un Office et une Messe du saint Nom de Jésus.

Il nous le faut honorer, le placer dans le trésor de notre cœur, le méditer, l'aimer, mais d'un héroïque amour.

Ce Nom, Ignace l'a publié, il l'a fait retentir au milieu des tourments ; son cœur ouvert a laissé voir Jésus, écrit en caractères célestes.

Que pouvons-nous souhaiter de plus que d'avoir Jésus pour intime ? De tous il est le plus aimant, et il désire nous aimer.

Il aime avec ardeur, il aime avec constance, il aime avec fidélité, et veut secourir les siens.

Tel il a fait son Nom, qu'il puisse être pour tous le charme du cœur, l'objet excellent et principal d'un amour intime.

Les droits de la nature l'exigent ; nous devons aimer de toutes nos forces celui qui nous aime, prévenir ses désirs avec empressement.

Le Nom de Jésus renferme tout bien, il résonne avec douceur, il nous vaut un trône au royaume du ciel, il réjouit notre oreille.

En lui brille la splendeur du Père, en lui éclate la beauté de sa Mère : en lui se reflète la gloire de son Père, il fait la grandeur de ses frères.

Si donc quelqu'un veut connaître pourquoi le Nom de Jésus fait si vivement souhaiter aux justes de s'attacher à lui :

C'est que Jésus est beau dans son éclat, que sa bonté est souveraine, qu'il est doux, facile, plein de mansuétude, porté à la clémence.

Jésus est le Roi de gloire ; Jésus est brillant de beauté, Jésus est plein de grâce dans ses paroles, admirable dans ses œuvres.

Jésus est fort et vaillant ; Jésus est un athlète vigoureux ; Jésus est magnifique dans ses dons, il aime à les distribuer.

Jésus est tendre et compatissant, Jésus est un guide lumineux ; Jésus est rempli de délicés et de la plus douce saveur.

Jésus est illustre et glorieux ; Jésus est pour tous abondant en fruits ; Jésus est la source des vertus ; aux siens il donne ses faveurs.

Le plus élevé dans les honneurs, le plus chéri dans l'amour ; toutes les gloires sont à lui.

Par sa science il connaît tout, dans son immensité il embrasse tout, par son amour il ravit les cœurs, et les retient dans ses liens.

Que ce Nom, le Nom du doux Jésus, nous soit donc toujours cher ; qu'il soit fixé dans notre cœur, et que rien ne l'en puisse arracher.

Qu'il enlève le mal du péché, qu'il inspire des chants d'allégresse, qu'il nous donne de jouir de la demeure des bienheureux !

DISCOURS DE LEON XIII A LA RECEPTION DES CARDINAUX

Le 23 décembre, le Saint-Père a reçu, à l'occasion de la fête de Noël, les hommages et les vœux du Sacré Collège, exprimés par l'organe du Cardinal-doyen, Son Em. Monaco La Valetta.

Dix-neuf cardinaux, de nombreux évêques et prélats étaient présents.

En réponse au discours du Cardinal-doyen, le Saint Père a prononcé l'allocution suivante :

« Aux approches de l'année jubilaire de Notre consécration épiscopale, et pénétré que Nous sommes plus que jamais de la pensée du compte que Nous avons à rendre au Pasteur éternel des âmes, Nous voudrions bien que le Dieu de miséricorde daignât bénir, en les réalisant, les souhaits formés aujourd'hui par le Sacré-Collège, surtout quant à la partie qui ne concerne pas directement Notre personne, mais le ministère éminent dont Nous sommes investi. S'il plaisait au Seigneur d'accorder à ce ministère l'abondance des fruits qui vient de nous être souhaitée, Nous aurions atteint le suprême objet de Nos desseins et obtenu la plus noble couronne qui puisse être désirée aux laborieuses sollicitudes d'un pontificat déjà long. Mais, s'il nous incombe de planter et de cultiver, l'œuvre bien autrement grande de faire fructifier la bonne semence appartient tout entière à Dieu, qui s'en réserve le moyen et le moment.

En attendant, comme vous l'avez dit, Monsieur le Cardinal, la tempête grossit. Il en est malheureusement ainsi. Pour peu que l'on envisage, sous le rapport moral et religieux, l'Europe contemporaine, le déchainement d'une tempête grosse de désastres et de ruines n'est que trop visible ; et ces ruines et ces désastres n'auront leur terme et leur remède efficace que moyennant la vertu réparatrice de cette même institution divine dont on fait inconsidérément l'objet des plus graves offenses.

Au milieu de telles vicissitudes, Nous Nous souvenons de la mission donnée par Jésus-Christ à saint Pierre et aux apôtres : *Euntes... docete omnes gentes* ; allez, instruisez toutes les nations, et nous étendons aux peuples de tout l'univers Notre sollicitude et Notre zèle. Le devoir de notre ministère et l'amour sincère de la patrie Nous ont fait récemment tourner Nos regards sur la situation morale de notre péninsule ; sous les cendres, encore fumantes, des révolutions politiques, s'ourdissent des desseins meurtriers pour les âmes, et cela surtout par l'œuvre d'une secte malfaisante qui n'est pas et ne sera jamais l'amie sincère du peuple, parce qu'elle est l'ennemie de Dieu. En d'autres circonstances, Nous avons dénoncé les menées ténébreuses et les ruses habiles de la franc-maçonnerie. Néanmoins, il Nous a paru bon

d'élever encore la voix sur ce même sujet en ces derniers temps, en voyant quel champ libre a cette coupable secte pour pervertir les esprits et les cœurs, en voyant son obstination et son orgueil dignes de l'esprit du mal qui l'a engendrée.

« Assurément, laissée à ses seules forces, elle aurait un succès moins funeste, mais elle ne trouve que trop souvent chez les hommes qui gouvernent faveur et soutien, pour le malheur immense d'une nation non seulement baptisée, mais bénie et favorisée de Dieu entre toutes. Cette nation, doublement chère à Notre cœur, que l'on s'attache tant que l'on veut, à la rendre grande et prospère, qu'on l'encourage quand elle s'efforce de marcher de front avec les peuples civilisés, vers un progrès civil et raisonnable, mais, de grâce, qu'on ne touche pas à la foi et aux institutions qui sont sa vie, qu'on ne livre pas cet héritage sacré aux mains d'une secte qui profane les bienfaits du Christ rédempteur ; d'autant plus qu'en dirigeant la guerre contre l'ordre spirituel, elle ébranle nécessairement, logiquement, le fondement de l'ordre civil.

« Aussi, il est inutile de le dissimuler, les doctrines et les influences maçonniques, en supprimant tout frein religieux, accélèrent les tendances innovatrices du peuple en ce qu'elles ont d'exagéré. Sans doute, il y a des améliorations conformes à la raison et à la justice et que les classes moins fortunées ont le droit de réclamer, mais ce n'est pas à cette aspiration que Nous faisons allusion. Nous voulons parler de ce mouvement des esprits qui, entretenu par cette secte, se propageant parmi le peuple de contrée en contrée, veut démolir l'ordre public existant pour en établir un autre sur de nouvelles bases.

« Au milieu de si grands dangers, devant les exigences de plus en plus menaçantes des partis extrêmes, il est douloureux de voir combien l'on s'acharne à nuire à l'Église, à rendre suspecte cette Mère des nations rachetées. Et pourtant son action, essentiellement dirigée vers la sanctification des individus, ne peut qu'être une garantie de l'ordre, un secours, une protection pour les États. Refuser le concours de l'Église, diminuer sa liberté d'action, c'est donc une faute politique ; méconnaître ses bienfaits, c'est de l'ingratitude. Quoi qu'il en soit, l'Épouse du Christ est habituée aux ingratitude humaine et, consciente des devoirs et des droits qu'elle tient d'en haut, elle accomplit, sereine et tranquille, son pénible pèlerinage, s'attachant avec amour à remettre dans le droit chemin et à éclairer les individus et les sociétés qu'elle veut sauver dans le temps et dans l'éternité. Quant à Nous, dans cette œuvre de salut, Nous continuerons à Nous servir, tant qu'il plaira au Ciel, de tous les moyens que Dieu a placés dans Notre main : le ministère de la parole, l'élevation de Notre rang, l'autorité du commandement, l'inflexibilité du devoir, comptant surtout, non sur Nos faibles forces, mais sur cette vertu surhumaine qui depuis dix-neuf siècles, fait sentir sa force salutaire au milieu du monde, et qui n'est ni changée, ni susceptible de changer.

Que le Dieu tout-puissant daigne cependant, comme Nous l'en supplions humblement, répandre ses abondantes bénédictions sur Rome et sur le monde, rappelant les générations humaines à de saines résolutions et à de pacifiques sentiments, lui qui, devant s'incarner, voulut être prôné sous le titre de Prince de la Paix !

Plein d'une vive reconnaissance envers le Sacré-Collège pour les affectueux sentiments qu'il Nous a exprimés, Nous lui souhaitons les biens désirables et Nous accordons à chacun de ses membres, comme aussi aux Evêques, aux Prélats et à toutes les personnes ici présentes, la bénédiction apostolique.»

FETE DU SAINT NOM DE JESUS

Comme le jour de l'Octave de Noël est déjà consacré à célébrer la divine Maternité, et que le mystère du Nom de l'Agneau demandait à lui seul une solennité propre, la fête de demain a été instituée. Son premier promoteur fut, au XVe siècle, saint Bernadin de Sienne, qui établit et propagea l'usage de représenter, entouré de rayons, le saint Nom de Jésus, réduit à ses trois premières lettres IHS, réunies en monogramme. Cette dévotion se répandit rapidement en Italie, et fut encouragée par l'illustre saint Jean de Capistran, de l'Ordre des Frères mineurs comme saint Bernadin de Sienne. Le S^e ège Apostolique approuva solennellement cet hommage au Nom du Sauveur des hommes ; et dans les premières années du XVI^e siècle, Clément VII, après de longues instances, accorda à tout l'Ordre de saint François le privilège de célébrer une fête spéciale en l'honneur du très-saint Nom de Jésus.

Rome étendit successivement cette faveur à diverses Églises ; mais le moment devait venir où le Cycle universel en serait enrichi lui même. Ce fut en 1721, sur la demande de Charles VI, Empereur d'Allemagne, que le pape Innocent XIII décréta que la fête du très saint Nom de Jésus serait célébrée dans l'Église entière, et il la fixa au deuxième Dimanche après l'Épiphanie, dont elle complète si merveilleusement les mystères !

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

LETTRE PASTORALE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

**Au sujet du jubilé épiscopal de Sa Sainteté le Pape,
Léon XIII et de l'établissement de l'Association
universelle de la Sainte Famille.**

(Suite).

II

Destinée à être la source de toutes les générations humaines et la base de la société, la famille ne pouvait avoir pour auteur immédiat que celui qui est la vie et de qui découle toute paternité (1). Aussi, la Sainte Ecriture nous la montre, au berceau même de notre race, recevant de Dieu la bénédiction qui féconde et la grâce qui sanctifie (2). Dans le plan divin, elle avait pour but, non seulement de perpétuer en quelque sorte sur la terre l'œuvre du Créateur, mais encore de contribuer efficacement à l'élévation religieuse de l'homme, à son éducation progressive, à son perfectionnement moral par l'accomplissement des devoirs les plus variés ; elle devait être le sanctuaire béni où seraient cultivés, dans une intimité profonde, les rapports les plus élevés avec Dieu et avec l'humanité, et où se refléteraient les perfections de l'auguste Trinité ; le foyer sacré où se développeraient et se fortifieraient, en s'épurant, tous les sentiments nobles et généreux du cœur de l'homme ; enfin la source intarissable d'où les fortes vertus se répandraient sur la société pour en assurer la paix et la prospérité.

Malheurement la famille reçut du péché une secousse violente qui en troubla les éléments, en brisa l'ordre et en renversa les lois. Au souffle des passions, l'unité et l'indissolubilité du mariage furent bientôt emportées ; le plaisir et le caprice prirent, au foyer, la place du devoir ; l'homme devint tyran, la femme esclave et instrument, l'enfant, l'objet d'un trafic odieux, et trop souvent une victime du despotisme et de la brutalité.

Pour relever la famille ainsi déchue, pour lui rendre l'honneur avec l'intégrité, il fallait plus qu'un homme. Seul, l'Artiste divin pouvait retoucher et réparer son œuvre. Le Christ est donc venu. Il commence la restauration en régénérant les éléments du foyer domestique. A l'homme, il donne un cœur nouveau (3), un cœur susceptible d'émotions nobles et de desseins généreux, accessible à la compassion, capable de tous les sacrifices, propre à inspirer et à ressentir lui-même une affection profonde et durable. Il rend à la femme sa dignité première, la rétablit au rang social auquel elle a droit, proclame des principes qui, entrés dans les

(1) Ex quo omnis paternitas. (Ephes. III-15).

(2) Génèse, VIII, 17.

(3) Dabo vobis cor novum. (Ezech. CXXXVI).

lois, en feront de nouveau la compagne de l'homme, son aide et son complément (1). Il assure à l'enfant des égards infinis, lui ménage des dévouements sans bornes, écarte de lui les influences corruptrices, relève les charmes de sa nature par les magnificences de la grâce (2).

Après avoir réformé la famille dans ses éléments, Jésus-Christ la ramène à sa pureté primitive en y rétablissant trois choses dont l'absence avait entraîné toutes ses dégradations : la liberté, l'affection, la chasteté. La *liberté* écarte de la société conjugale, lors de sa formation, la violence et les entraves illégitimes ; elle assure à l'épouse une autorité véritable, quoique subordonnée à celle de l'époux, dont la raison et la foi nous disent la prééminence au foyer (3), et à l'enfant une soumission qui n'a plus rien de servile et d'avilissant. L'*affection*, dont le modèle, le principe, la mesure est l'affection même de Jésus-Christ pour l'Eglise (4), apportera au sein de la famille la paix et le bonheur autant que l'infirmité humaine le permet ici-bas, la force dans l'épreuve, la consolation dans la tristesse, l'appui dans les travaux et les difficultés. La *chasteté*, enfin, en condamnant non seulement la polygamie, mais encore toute jouissance criminelle, tout compromis honteux, toute convoitise étrangère, éloigne du foyer le déshonneur et les germes de dissolution, concourt puissamment à la grandeur du mariage, en protège les droits, en détermine les obligations et en assure la fin principale.

Pour rendre solide le foyer domestique ainsi réédifié d'après le plan même du Créateur, le Christ veut l'asseoir sur une base inébranlable. Il interdit donc le divorce, source féconde d'injustices nombreuses et pour la femme et pour l'enfant, d'immoralité inévitable, de troubles incessants soit dans la famille, soit dans la société, et proclame indissoluble l'union de l'homme et de la femme, comme il en avait été au commencement (5).

Enfin, jaloux de ce qui pourrait lui ravir son œuvre ou l'altérer, et afin de marquer à jamais son droit légitime de propriété, Jésus-Christ met au mariage chrétien son sceau divin en l'élevant à la dignité de sacrement ; il en consacre ainsi le lien, en bénit les fruits, en sanctifie les joies, en ennoblit les sacrifices et les douleurs, puis il confie à l'Eglise la garde du foyer domestique avec charge de le soutenir et de le défendre.

Fidèle à cette belle mission, l'Eglise s'en est toujours acquittée avec une sagesse au-dessus de tout éloge et avec un zèle infatigable. L'histoire nous la montre, en effet, purifiant de plus en plus, par les empêchements qu'elle établit, les membres de la famille

(1) Adjutorium simile sibi. (Génèse II, 18).

(2) Matth. XVIII, 2-11 ; XIX, 14-15.

(3) Vir caput est mulieris, (Ephes. V.)

(4) Sicut Christus dilexit Ecclesiam, et se ipsum tradidit pro ea, ita et viri debent diligere uxores suas. (II.)

(5) Math. V, 32. Marc x, 2-12.

chrétienne, en sauvegardant la dignité par ses lois disciplinaires relatives aux fiançailles, à la viduité et à la virginité, ne cessant de combattre pour lui conserver les deux plus beaux fleurons de la couronne nuptiale : l'unité et l'indissolubilité, environnant d'honneurs et de cérémonies saintes la célébration d'un contrat qui n'a plus rien de banal, car il est exclusif, plus rien d'éphémère, car il est indissoluble, plus rien de profane, car il est consacré.

L'Eglise a fait plus encore. Elle a voulu donner au foyer, ainsi relevé de son état d'abaissement, une protection et mettre sous ses yeux un exemplaire parfait. C'est pourquoi de tout temps, mais particulièrement en ce siècle où l'on attaque le mariage chrétien au nom du progrès, des sciences naturelles, et même des tendances les plus grossières de notre nature, Elle a invité ses enfants à contempler dans la famille humble, pauvre et cachée de Nazareth le modèle accompli des vertus domestiques ; Elle a encouragé et favorisé les pieuses associations instituées sous le vocable de la Sainte-Famille.

Le temps ne Nous permet pas, Nos Très Chers Frères, d'expliquer ici comment cette admirable dévotion répond aux besoins de notre époque ; comment elle constitue un moyen puissant de sauvegarder ou de régénérer les familles ; comment enfin, par une bienveillante disposition de la Providence, tous les chrétiens, de quelque condition et pays qu'ils soient, peuvent trouver, dans l'étude attentive de la famille de Nazareth, et le modèle des vertus qui leur sont propres et les grâces nécessaires pour les pratiquer.

Vos dévoués pasteurs vous le diront du reste, en vous donnant communication des Lettres Apostoliques par lesquelles Sa Sainteté le Pape Léon XIII recommande l'établissement de l'Association de la Sainte-Famille dans le monde entier.

Il est cependant un point que Nous ne pouvons passer sous silence. La dévotion à la Sainte Famille n'est pas une dévotion nouvelle pour notre pays ; elle remonte à l'origine même de la colonie qu'elle a protégée dans sa fondation, guidée dans ses développements, soutenue dans ses épreuves et affermie dans la fidélité à la mission que Dieu lui avait confiée. En 1636, M. Olier, fondateur du Séminaire de St-Sulpice, fut frappé de l'idée qu'une ville devait s'établir dans l'île de Montréal par l'intercession de Jésus, Marie, Joseph. Son cœur d'apôtre le portait à venir travailler lui-même à ce dessein, mais il dut obéir à la défense de son directeur de conscience. Il voulut du moins inspirer à d'autres son pieux projet et en assurer l'exécution. Il commença donc par former une association de personnes zelées et opulentes, connues depuis sous le nom de *Société de Notre-Dame de Montréal*, la dirigea constamment de ses conseils et la soutint de ses largesses. Vers la fin de juin 1641, il eut le bonheur de voir une trentaine de familles, parmi lesquels étaient des gentilshommes, des négociants, des artisans et des cultivateurs, quitter la France

sous la conduite de M. Paul de Chomedey de Maisonneuve, pour aller fonder la nouvelle colonie. Mais ayant même l'arrivée de ces colons à Montréal, et pendant qu'ils attendaient encore à Québec le retour du printemps, M. Olier réunit dans l'église de Notre-Dame de Paris les associés de la Compagnie au nombre d'environ trente-cinq, dit la messe à l'autel de la sainte Vierge, où il communia tous ceux qui n'étaient pas prêtres. tandis que les prêtres célébraient aux autels voisins; et tous se consacrèrent ensuite, ainsi que l'île de Montréal à la Sainte Famille, sous la protection spéciale de la Bienheureuse Vierge Marie, voulant que la ville, qu'on allait y bâtir, s'appelât *Ville-Marie*.

Ceci se passait au mois de février 1642. et le 17 mai suivant, M. de Maisonneuve à la tête de sa petite troupe arrivait à Montréal, y dressait l'autel à côté de la tente et prenait possession, au milieu des transports de joie et des chants de piété, de cette nouvelle conquête de Jésus, Marie, Joseph.

Quelques années plus tard, en 1650, le R. P. Pijard, de la compagnie de Jésus, établissait à Ville Marie la première confrérie de la Sainte-Famille.

En 1664, M. de Maisonneuve, afin de protéger la colonie naissante contre les attaques des Iroquois, composait une compagnie militaire sous le nom de *Milice de la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph*. Ce fut aussi à Montréal que le Père Chaumonot et Mme d'Allebout exercèrent d'abord leur zèle pour le culte de la Sainte Famille, avant que Mgr de Laval, les fit descendre à Québec pour les mettre tous deux à la tête de la confrérie de la Sainte Famille qui y fut érigée canoniquement le 14 mars 1665.

(A suivre).

LA BERGÈRE DE L'ENFANT-JÉSUS

Vous dont le ciel est la patrie,
Enfant divin,
Dormez, dormez près de Marie,
Jusqu'à demain.

Ce grand ciel où l'étoile passe
Si loin de nous,
Les astres roulant dans l'espace,
Ils sont à vous.

Dans vos rêves pleins de lumière,
Chaque soleil
Fait glisser sur votre paupière
Un flot vermeil.

A travers les vagues limpides
 Vous contemplez
 Des poissons d'or les jeux rapides,
 Les doux reflets.

Vous dont le ciel est la patrie,
 Enfant divin,
 Dormez, dormez près de Marie,
 Jusqu'à demain.

Les petits anges font des rondes
 A vos genoux,
 Et les oiseaux de tous les mondes
 Chantent pour vous.

Mais à ses yeux quelle autre image
 Aura passé ?
 Le doux éclat de son visage
 S'est effacé.

O Séraphins qui savez lire
 Sur son beau front,
 Cachez la croix, car son martyre
 Serait trop long...

Vous dont le ciel est la patrie,
 Enfant divin,
 Dormez, dormez près de Marie,
 Jusqu'à demain.

MARIE JENNA

LES URSULINES DES TROIS-RIVIERES

2 volumes chez M. P. V. Ayotte, libraire à Trois-Rivières

Voilà deux volumes qui offrent une lecture des plus intéressantes, non seulement aux amateurs de travaux historiques, mais aussi aux âmes pieuses, avides de trouver dans le récit des vertus, cachées en nos couvents, un stimulant précieux pour leur perfection spirituelle. Rien, assurément, n'est plus propre à réveiller le zèle religieux que les exemples cités dans cette histoire des Ursulines. Il s'en dégage un parfum de piété vraiment sain et reconfortant surtout de nos jours. Cette foi ardente, toujours prête à se répandre en œuvres fécondes, nous transporte à une époque dont on est heureux de relire les touchants exemples. Du reste, l'héroïsme chrétien n'a point dégénéré ici, et le même amour du

sacrifice qui animait les Ursulines de Trois-Rivières, quand elles enseignaient et soignaient les enfants des Hurons, nous le retrouvons aussi vivace, aussi grand chez toutes nos sœurs missionnaires d'aujourd'hui.

* * *

C'est à Mgr Jean de la Croix Chevrères de Saint-Vallier qu'échut l'honneur, en 1697, de répondre aux désirs des familles catholiques de la modeste ville de Trois-Rivières, désireuses de procurer à leurs enfants une forte éducation religieuse. Ce digne prélat eut l'heureuse idée de confier le couvent qu'il allait fonder aux dignes filles d'Angèle de Mérici, dont, à Québec, il avait pu apprécier les hautes qualités.

On comprend aisément de quelle vénération les Ursulines entourent le souvenir de leur illustre fondateur. En 1886, à l'occasion d'une fête en son honneur, on adressait à sa mémoire les strophes suivantes :

C'est sa main qui planta, jadis, sur nos rivages,
Un rameau détaché du grand arbre Ursulin ;
La bouture a poussé de vigoureux feuillages,
Où les oiseaux du ciel chantent l'hymne divin.

O Père bien-aimé, sur notre coin de terre,
Nos mains cultiveront votre doux souvenir ;
Et les murs rajeunis de notre monastère
R-diront votre nom aux races à venir.

* * *

Cette histoire des Ursulines des Trois-Rivières est un abrégé de notre histoire nationale. La plupart des grands faits de la Nouvelle-France ont un écho dans ce modeste couvent et l'on retrouve là, rappelé avec un heureux choix de détails, le souvenir des noms les plus illustres du Canada. La partie biographique consacrée aux religieuses de ce monastère est des plus intéressantes et souvent des plus touchantes.

Quelques citations permettront à nos lecteurs de mieux saisir la valeur sérieuse de cette publication. C'est d'abord la description du premier couvent. « En 1697, les vagues (du St Laurent) venaient battre librement le pied de la colline, et laissaient à peine un étroit sentier, le long de la palissade de pieux qui entouraient le *Platon* sur trois de ces faces, notamment du côté du

fleuve. On y respire l'air frais et embaumé du majestueux St-Laurent ; la nature y a des beautés qui se renouvellent à chaque saison, des scènes qui flattent tous les goûts ; de plus, la vue embrasse le magnifique panorama de la côte sud, sur une étendue de plus de six lieues ; les voiliers et les canots d'écorce qui sillonnaient alors le fleuve venaient passer à quelques pieds du rivage. Du côté de la rue Notre-Dame, un jardin entrecoupé de pelouses et d'allées, s'ouvrait aux promeneurs. Tout auprès, l'église paroissiale projetait dans les airs sa modeste flèche. C'était là, près du sanctuaire de l'Immaculée Conception « à l'ombre du Bien-Aimé » comme dit le cantique, que devait s'asseoir provisoirement la fondation. »

Le cadre est bien décrit : et dans ce cadre viennent se placer successivement les figures, tantôt graves et sévères, tantôt douces et angéliques des religieuses Ursulines, depuis la première supérieure, la Mère Marie Drouet de Jésus, arrivée de France en 1671 et qui eut la gloire de diriger la communauté naissante, jusqu'à sœur Sainte Françoise, dont on célébrait les noces d'or en 1873 avec tant d'éclat, et la vénérée mère Saint-Hubert, morte à 87 ans, en 1890. Pendant ces deux siècles, combien nous trouvons de détails charmants sur des noms connus, comme la Mère Marie Thérèse de Jésus, appartenant à la famille Baby, qui pendant de longues années, au dernier siècle, administra avec une sagesse incomparable la communauté dont la situation temporelle était très précaire.

Dans cette histoire de nombreuses pages sont consacrées à Mgr de Pontbriand, à Mgr Plessis, cet illustre prélat qui avait prévu les grandes destinées catholiques du Canada, à M. l'abbé de Calonne, pour lequel les Dames Ursulines conservent un véritable culte, bien dû à ses bienfaits et à sa vie pieuse, au Frère Emery Jarri, un de ces modestes serviteurs de Dieu qui cachait, comme un trésor, sa charité inépuisable. La liste serait longue, s'il nous fallait tout citer. Nous ne pouvons mieux faire, que de renvoyer le lecteur à ces pages toutes imprégnées de foi et de patriotisme. Une dernière citation, se rapportant à la douloureuse époque de la cession du Canada à l'Angleterre, montre quels sentiments animaient les religieuses du couvent des Trois-Rivières.

« Bien ardentes étaient les prières que l'on faisait au monastère dans l'intention d'améliorer la situation de notre malheu-

reux pays. L'œuvre de l'instruction était suspendue, mais les malades étaient plus nombreux que jamais à notre hôpital. Aux parloirs que de mères inconsolables, que de veuves désolées ? Elles venaient chercher, dans la solitude du cloître, force et consolation, et renouveler le ton de leurs âmes et de leurs consciences au contact des vierges consacrées à Dieu. Un grand nombre de nos anciennes élèves, frappées de ces coups qui sont à la fois la douleur et le mérite de la vie, venaient chercher auprès de leurs anciennes maîtresses les consolations que le monde est impuissant à donner. Des mères à qui la guerre avait ravi leurs enfants, des veuves atteintes dans leurs plus chères affections, des orphelines, privées de leur père, se jetaient dans cette maison de Sainte-Ursule, où elles pleuraient plus à leur aise et où on les consolait en pleurant avec elles. La récitation du saint office ne fut pas interrompue dans ces temps malheureux, non plus que les autres observances religieuses, et c'est dans ce fidèle accomplissement des devoirs de leur saint état que nos mères puisaient les paroles consolantes qu'elles adressaient à leurs parents, amis et anciennes élèves.

« Tels sont quelques uns des services, sans compter le soin des malades et l'instruction des enfants que le monastère des Ursulines rendait aux âmes et à la société des Trois-Rivières et qu'il n'a pas cessé de leur rendre depuis. » En général, on se fait une fausse idée des religieuses cloîtrées. On ne sait pas jusqu'à quel point elles plongent pour ainsi dire leurs racines dans le monde. Du fond de ces maisons fermées, elles communiquent avec une foule d'âmes, qu'elles éclairent, qu'elles consolent, qu'elles encouragent, sur lesquelles elles font sans cesse tomber mille rayons de soleil, mille gouttes de rosée (1). »

L'auteur anonyme d'un ouvrage aussi complet, et qui a demandé tant de recherches et de travail, écrivait en tête de cette histoire dédiée à Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières « Les Ursulines de Trois-Rivières doivent tout à l'épiscopat canadien... Leur monastère, fondé par Mgr de St-Vallier, fut successivement restauré par Mgr de Pontbriand et Mgr Plessis. Cette histoire appartient donc, il nous a semblé, aux pontifes héritiers de ces dignes prélats et de cette partie de leur diocèse, où ils élevaient au prix de si grands sacrifices, un cloître ursulin. Nous la déposons humblement aux pieds de Votre Grandeur. »

(1) Mgr Bougaud.

Dans sa réponse Mgr Leflèche fait justement ressortir les mérites de cet ouvrage :

« Je vous félicite de l'exécution remarquable de ce précieux et intéressant travail ; ce bon livre redira aux parents chrétiens la vigilance et le soin qu'ils doivent apporter dans l'éducation de leurs enfants, même dans l'âge le plus tendre, la sollicitude et le respect avec lesquels ils doivent les diriger vers l'état auquel le Seigneur les appelle.

« Il redira également aux jeunes personnes l'attention qu'elles doivent donner à la voix de Dieu, lorsqu'elle se fait entendre à leur cœur ; le courage et la générosité avec lesquels elles doivent faire les sacrifices qui leur sont demandés, pour arriver à l'état où sa providence les appelle, si elles veulent marcher dans la voie qui seule peut les conduire au bonheur. »

Nous nous associons vivement aux éloges du vénéré prélat.

CHRONIQUE

*** Dimanche, 8 janvier, dans la cathédrale de Montréal, Monseigneur l'archevêque a conféré l'ordre du sous-diaconat à M. l'abbé Perron.

** L'hon. juge Tellier a rendu jugement dans la cause de M. Davignon contre M. le chanoine Lesage, curé de Chambly, en rejetant les prétentions du demandeur. Nous espérons pouvoir publier dans un prochain numéro ce jugement qui décide plusieurs points d'une grande importance.

** M. l'abbé Santoire a été nommé administrateur du diocèse de Valleyfield, pendant l'absence de Mgr Emard.

*** Le 20 décembre, la Sacrée-Congrégation des Rites, dans une séance générale, a décidé qu'on pouvait *procéder sûrement* à la béatification des vénérables Dominicains martyrisés au Japon, des vénérables Jésuites martyrisés aux Indes, et du vénérable Léopold de Guiche, missionnaire franciscain.

** En même temps que les pèlerinages s'annoncent nombreux pour l'année prochaine, à Rome, les présents commencent à parvenir au Vatican. Le Tsar, l'empereur d'Autriche, les archiducs, la reine d'Espagne, le roi des Belges et le Sultan sont au nombre des donateurs.

*** Le Saint-Père accorde, pendant toute l'année jubilaire, l'indulgence plénière aux pèlerins, à condition qu'ils se prépa-

rent au pèlerinage, en récitant le Rosaire pendant une neuvaine.

La même indulgence est accordée à ceux qui s'uniront en esprit aux pèlerins, et qui réciteront le Rosaire pendant une neuvaine en préparation au 19 février, ou au jour fixé par les évêques de chaque diocèse.

La même indulgence à ceux qui feront des retraites ou assisteront à des missions.

Indulgence de 300 jours pour chaque jour du pèlerinage ou des retraites ou des missions, applicable aux âmes du Purgatoire.

* * Nous donnerons dans un prochain numéro, l'Encyclique du Saint-Père adressée aux évêques Italiens sur la puissance et l'influence néfastes de la franc-maçonnerie, et la lettre adressée au peuple italien, avec un exposé détaillé de la situation faite à la religion en Italie. Ces deux documents, extrêmement importants, méritent à tous égards d'être conservés.

Le Souverain Pontife ne s'adresse plus, comme en 1887, aux pouvoirs constitués pour amener la paix, la réconciliation, mais directement au peuple, attendant la rénovation d'un mouvement d'en bas qui ramènerait l'Italie à ses vraies traditions.

* * Les francs-maçons ont fait une manifestation en réponse aux dernières lettres pontificales. Une réunion a été convoquée à Naples, sous la présidence du grand O.ient italien, M. Lemmi. La réunion s'est terminée par un banquet dans lequel ce dernier a prononcé un discours-programme où il expose le plan que se proposent de suivre les franc-maçons et indique le but auquel ils tendent.

« Ce que nous voulons, a-t-il dit, c'est une profonde révolution dans tout l'organisme de l'Etat. Nous ne pouvons pas nous arrêter, et fatalement il faut aller de l'avant.

L'ennemi ne donne pas de quartier ; pour nous défendre il faut qu'il ne puisse jamais plus exercer aucune influence sur la vie et sur les destinées de la nation. Et il ne suffit pas de lui enlever la possibilité de nuire ; puisqu'il conspire contre le pays, il faut avoir dans les codes la force pour le châtier. Les garanties papales sont donc un attentat permanent contre la patrie. La maçonnerie en a toujours réclamé et en réclame l'abolition... La maçonnerie combat le christianisme de la Sacrée-Congrégation de l'Index de l'Immaculée et du *Syllabus*, elle combat la foi qui se nourrit de l'absurde et la morale du décalogue des Jésuites. Que les catholiques restent, s'ils veulent, fidèles à Jésus-Christ, mais ils ne pourront plus être aujourd'hui obéissants et dévoués à son Vicaire visible, sans devenir rebelles aux lois de l'Etat et ennemis jurés de l'unité de la patrie. »

N'est-ce pas la preuve que le Pape a raison de considérer les francs-maçons comme les pires ennemis de l'Eglise et les inspirateurs de toutes les mesures prises contre elle ?

* * Le total des aumônes faites, en France, par les conférences de Saint-Vincent de Paul, en 1891, se monte à 8,924,359 fr. soit \$1,880,000.

* * Mgr Le Coq, évêque de Nantes (France), est mort dans la nuit de Noël. Il était âgé de 72 ans et évêque de Nantes depuis 1877.

Mgr Le Coq s'était particulièrement dévoué à la défense et à la propagation de l'enseignement libre chrétien dans son diocèse.

* * Au mois de décembre dernier, on a apposé sur les murs des différents quartiers de Paris, une affiche, signée d'un groupe d'ouvriers, où la réintégration des Sœurs dans les hôpitaux est vivement réclamée. Il est dit notamment :

« Les malades sont mal soignés, insultés, traités comme des animaux. On ne s'occupe guère que de ceux qui donnent des pourboires, et il y a des partialités révoltantes.

« Il faut changer cette situation ; nous faisons une pétition pour le demander.

« Si l'on refuse de nous écouter, les élections vont venir au mois de mai 1893 ; et nous savons ce que nous aurons à faire. »

Le pétitionnement est général, il s'organise dans les 80 quartiers de Paris et dans les communes suburbaines.

* * Mgr Mignan, archevêque de Tours et Mgr Thomas, archevêque de Rouen, ont reçu le billet de la secrétairerie d'Etat qui leur annonce leur promotion à la dignité cardinalice dans le prochain consistoire qui sera tenu bientôt.

Dans ce même consistoire, le Pape créera également cardinaux :

Mgr Persico, secrétaire de la Sacrée-Congrégation de la Propagande ; Mgr Mocenni, substitut à la secrétairerie d'Etat ; Mgr di Pietro, nonce à Madrid ; Mgr Galimberti, nonce à Vienne ; Mgr Malagola, archevêque de Fermo ; Mgr Guarino, archevêque de Messine ; Mgr Krementz, archevêque de Cologne ; Mgr Kopp, évêque de Breslau ; Mgr Vaszary, archevêque de Gran et primat de Hongrie ; Mgr Sanz y Fores, archevêque de Séville ; Mgr Vaughan, archevêque de Westminster ; et Mgr Logue, archevêque d'Armagh, primat d'Irlande.

* * Monseigneur Johannes Von Euch, sacré évêque en septembre dernier, est le premier évêque catholique que possède le Danemark depuis la réforme. La résidence du nouveau prélat est fixée à Copenhague, et sa juridiction s'étend sur les trois pays scandinaves.

* * Les négociations avec l'Allemagne, relatives à la nomination des cardinaux, sont terminées.

L'évêque de Breslau et l'archevêque de Cologne seront créés cardinaux au prochain Consistoire.

AUX PRIERES

Sr Madeleine de Ste-Thérèse.

Antoine Laporte, Etats-Unis.

Sr. M. Cléopée Laurin, de St-Casien, Cong. N. D.

Sr. Lussier, Montréal.

LE SIROP DE TEREBENTHINE

—DU—

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 30 Mars 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement,

Votre dévoué et obligé,

F. X. TRÉPANIÉ, Ptre.

Convent des Sourdes-Muettes, 401, rue St-Denis.

Montréal, 29 février 1892.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D. No 217 rue des Commissaires. Monsieur. Je souffrais, depuis 22 ans, d'une bronchite grave, accompagnée d'oppression et que j'avais contractée pendant la guerre Franco-Prussienne. J'ai fait usage tant en France qu'au Canada de plusieurs remèdes réputés importants, mais sans aucun résultat. Je suis maintenant parfaitement guéri après avoir fait usage de 4 flacons de votre *Sirop de Térébenthine*. Je suis heureux de vous donner ce certificat et souhaite pour le bien de l'humanité que ce sirop soit connu partout.

AUGUSTE BOUESNEL,

Gérant des annonces du *National*.

Propriétaire : J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

Sorel, 11 février 1892.

Je, soussigné, ai fait usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette pour une bronchite dont je souffrais depuis une année. Ce sirop m'a non seulement guéri de cette bronchite, mais aussi de la gravelle et de calculs de reins dont je souffrais beaucoup depuis trois ans et dont j'ai failli mourir il y a deux ans. Je suis maintenant en parfaite santé, tous les symptômes de ces maladies ayant complètement disparu depuis à peu près trois mois.

J. B. ROUILLARD

Inspecteur général des mines de la province de Québec.

Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre, accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpiration la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. Je pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis, et je déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50c chaque. Je recommande ce précieux *Sirop* à ceux qui toussent et se croient en consommation.

WILFRID DASTOUS.

Tabacaliste et tenant un dépôt de journaux au No 99 rue St-Antoine, coin de la rue Ste-Marguerite, Montréal.

QUEEN'S ANTI-HAIRINE

DÉCOUVERT PAR HAZARD. — Un Chimiste, en traitant une composition chimique dans son laboratoire, s'aperçut que le dos de la main sur laquelle une partie de cette composition était tombée par hasard, se trouvait subitement dégarnie de poils. On a constaté l'effet surprenant de cette préparation que nous avons immédiatement mise en vente, et qui a obtenu un succès prodigieux. Elle est connue dans le monde entier sous le nom de **Queen's Anti-Hairine**.

Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon magique sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent tendant au même but. Les MESSIEURS qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la **Queen's Anti-Hairine** qui dispense de se raser, en empêchant ainsi pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's Anti-Hairine", \$1 la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot que contient cette annonce est honnête et vrai. Adressez **QUEEN CHEMICAL CO., 174 RACE STREET, CINCINNATI OHIO**. Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe quel bureau de poste afin de vous en assurer la livraison. Nous paierons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour le moindre dommage qu'elle ait causée à une personne qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.

SPÉCIAL. — Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de **Queen's Anti-Hairine**, nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille grandeur extra et échantillons de soie à votre choix, envoyés sur commande. Salaire ou commission aux agents.

✍ Nous avons essayé la **Queen's Anti-Hairine** et nous déclarons qu'elle possède toutes les qualités ci-dessus. **LYTLE SAFE & LOCK Co., EDWIN ALDIN ET CIE., JNO. D. PARK & SONS**, Agents en gros, Cincinnati, Ohio.

— LA —

ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons particulières et Etablissements publics.

MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

123 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto :

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "*Dwinnell*"
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.



ASTLE & FILS
 VITREUX D'EGLISE ...
 GRISAILLE ET MOSAÏQUE
 PERSONNAGES ET TABLEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STE. THERÈSE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINRAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

30, rue Université, Montréal.

La BANQUE du PEUPLE

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,
 Coin de la rue Aqeduc.

On y reçoit en dépôt toutes les économies depuis une piastre en montant, et la BANQUE paie quatre pour cent sur ces dépôts.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
 ARCHITECTURE — PEINTURE

DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
 1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
 No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Futre, de Soie, Etc., Etc
 2097 RUE NOTRE-DAME.

HARMONIUM

neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1826,
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investis, \$38,000,000 | Revenu annuel, \$4,400,000
 Bonus distribués, \$25,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

MAISON FONDÉE EN 1843
OWEN MCGARVEY & FILS

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
MEUBLES DE TOUTES SORTES
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'EGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

H. A. PEARSON & CIE

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOLLEZ — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

[Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

VIN DE MESSE qualité supérieure
HUILE D'OLIVE

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS

PIN, EPINETTE, PRÛCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

200, Rue St-Jacques, 200.

HENRY & N. B. HAMILTON

CARRÉ VICTORIA

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

ARBOUR & LAPERLE

IMPRIMEURS

∞191 & 193 RUE SAINT - URBAIN∞

MONTREAL

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

CATARRHE NASAL,
CORYZA (Rhume de cer-
veau) OZÈNE PUNAISIE
(Phanteur du Nez) etc.

—TCUERIS PAR LE—

Baume Catarrhal

—DU—
DR NIEY

Le grand remède français

Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier

Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

Monsieur,

"Je me fais un devoir de reconnaître les ver-
tus caractéristiques de votre excellent BAUME CA-
TARRHAL du Dr NIEY, de soulagement de
plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL,
pour la guérison de laquelle j'avais employé sans
succès un Baume Nasal réputé très efficace en
pareil cas. Sur votre recommandation j'essayai
le BAUME CATARRHAL du Dr NIEY, et il y
a que quelques jours que j'en fais usage et la
maladie me paraît déjà en pleine voie de gué-
rison."
Veuillez agréer,
J. E. POIRIER

En vente partout à 50 cts et \$1.00

— Franco par la maille sur réception du prix

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

CHOLERA !
Prévenez cette TERRIBLE MALA-
DIE en vous procurant de suite

ANTICHOLOERIQUE DU DR NIEY

La Diarrhée quoique n'ayant pas ordi-
nairement le caractère grave du Choléra, se
souvent des conséquences funestes, si elle
est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLOERIQUE
du Dr NIEY arrêtent à son début ce mal
si redoutable.

M. A. CASSEY, pharmacien, aux États-
Unis, écrit ce qui suit

M. L. ROBITAILLE,

J'ose dire et Cher Confrère,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur
de l'ANTICHOLOERIQUE du Dr NIEY, que
vous (tes, parait-il, en voie de faire connaître
je suis dans la Pharmacie en consultation avec
aux États-Unis, elle doit être en toute sincérité,
que je ne connais pas de préparation qui ait
donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLO-
ERIQUE du Dr NIEY. J'ai eu occasion de voir
cette excellente préparation employée dans une
forte dose de cas et toujours avec le plus grand suc-
cès. D'après mon expérience, c'est véritable-
ment le *specificum* par excellence contre le CHO-
LÉRA et la Diarrhée."
Bien à vous,
A. D. CASSEY, Pharmacien

Ball River, Mass., 3 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.